|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| INSTITUTS DE FORMATION  Simone VEIL  (IFSI - IFAS - Formation Continue)  **image001** | **PREPA STAGE**  **DU SEMESTRE 1 DU 09/10/2023 AU 10/11/2023** | Système de classement : 13 ENR  Version N°1  Date de rédaction : 05/07/2021 |

**Les acteurs du tutorat dans la formation infirmière**

* **Le maître de stage :** Responsable de l’**organisation** et du **suivi de l’encadrement** de l’étudiant en stage

1. Il accueille et intègre l’étudiant (informations nécessaires sur le lieu de stage, parcours à suivre par l’étudiant), le présente aux équipes et s’assure de son intégration, et lui permet de se positionner dans le lieu de stage.

2. Il assure le suivi de la formation de l’étudiant (garant de la qualité de l’encadrement de proximité, et règle les difficultés éventuelles).

= responsable de l’**accueil organisationnel** de l’apprenant. Il s’agit souvent du cadre de l’unité ou parfois l’infirmier responsable (ex : EHPAD ou maisons de retraite).  
Il propose et/ou établit le parcours de stage de l’étudiant (ex : nomme le tuteur, planifie les temps de rencontres ESI/tuteur, élabore le planning de l’ESI).

Le maître de stage assure un suivi avec l’IFSI (ex : litige, conflit, rapport circonstancié en cas de faute grave de l’étudiant).

* **Le tuteur :** un **rôle pédagogique** et un rôle d’**évaluateur**

1. Le tuteur est responsable de l’encadrement pédagogique en stage : il assure un accompagnement pédagogique, reçoit les étudiants et évalue leur progression, réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexions avec l’étudiant et répond aux questions des étudiants.

2. Le tuteur assure l’évaluation des compétences acquises : il identifie les points forts/difficultés, aide l’étudiant à s’auto-évaluer, évalue ou fait évaluer les acquis au fur et à mesure et suit la progression de l’étudiant, notamment à l’aide des outils et du portfolio, enfin il donne des objectifs de progression.

Il accompagne, guide, transmet des savoirs professionnels et bien sûr évalue la progression des acquisitions de l’apprenant. Pour cela, il organise de manière régulière des échanges, des évaluations au regard du parcours d’apprentissage et des objectifs de l’apprenant.

Il intervient notamment à 4 moments clés :

* **L’accueil pédagogique :** présenter le service, sa spécialité, les professionnels du service, les règles de vie et d’organisation (horaire, pause, rangement du matériel…), écouter les attentes de l’étudiant, formuler des objectifs de stage en commun accord, établir un parcours d’apprentissage avec des paliers de progression, expliquer l’utilisation des feuilles de suivi (traçabilité des soins observés et réalisés).
* **L’organisation pédagogique :** élaborer avec l’étudiant le parcours d’apprentissage en croisant les demandes de l’apprenant avec les possibilités offertes par les spécificités du terrain.
* **Approche réflexive :** le tuteur ne travaille pas de manière continuelle avec l’ESI, ce qui lui permet d’avoir une vision distanciée sur son évolution.  Il va transmettre les savoirs et les valeurs du terrain, aider à la construction de l’identité professionnelle et permettre à l’étudiant d’analyser son activité professionnelle et donc d’apprendre en situation de travail.
* **L’évaluation :** Pour ce faire, le tuteur se sera renseigné au préalable, auprès des professionnels de proximité afin de connaître leur avis. Selon les cas, un réajustement du parcours d’apprentissage pourra être envisagé. Puis le tuteur formalisera cette progression dans la feuille d’évaluation des compétences de l’étudiant. L’apprenant en gardera une trace dans son portfolio. L’évaluation est une phase de construction inscrite dans un processus d’apprentissage.

Sa responsabilité est engagée. Le plus souvent, le tuteur doit assurer son rôle de soignant dans le service et en plus suivre l’étudiant dans ses apprentissages.

* **Les professionnels de proximité :** ils assurent le **suivi** et la **formation** de l’étudiant

Ils organisent les activités d’apprentissage de l’étudiant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences ; ils questionnent, expliquent, montrent, mènent des activités en duo et laissent progressivement l’étudiant mener des activités en autonomie ; ils guident, indiquent ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré ; ils expliquent les risques (réglementation, sécurité….).  
Ils représentent la fonction **d’encadrement pédagogique au quotidien**. Ils accompagnent l’étudiant dans ses acquisitions en l’informant sur les procédures, les protocoles, les différentes manières de faire, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Ils le sollicitent et le conseillent dans ses recherches. Ils soulignent l’importance de la responsabilité personnelle et collective de chacun par rapport à la qualité et la sécurité du travail. Ils rappellent les critères de qualité et les normes de sécurité au regard de situations de soins spécifiques. Comme le tuteur, ils ont la responsabilité de montrer, d’expliquer et de transmettre la démarche et le geste professionnel.

**C’est dans la diversité des personnalités et des approches que l’apprenant va pouvoir se construire professionnellement pour** **trouver son identité professionnelle.**

Les professionnels de proximité sont en lien avec le tuteur afin de faire le point sur l’encadrement de l’étudiant. Ils ont connaissance du parcours d’apprentissage établi entre l’étudiant et le tuteur. Une traçabilité s’ensuit afin d’aider le tuteur à remplir le portfolio. Des outils, comme des feuilles de suivi, permettent de noter les soins ou actes de soins effectués par l’étudiant et ainsi mesurer une progression.

* **Le formateur référent du stage :**

Il assure la **coordination** avec l’établissement d’accueil, accompagne les équipes dans l’utilisation du référentiel de compétences et des outils de la formation, contribue à la formation clinique de l’étudiant et à l’analyse de ses pratiques, communique avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l’étudiant, organise des rencontres avec les étudiants sur les lieux de stage ou à l’IFSI, régule les difficultés éventuelles. Il est le lien entre les différents partenaires : maître de stage, tuteur et étudiant.

* **L’étudiant :**

**Principal acteur** de cet apprentissage, l’apprenant va développer des savoirs professionnels, construire progressivement sa compétence, s’entraîner à la réflexion et à l’analyse de sa pratique, s’impliquer dans la résolution des situations et mesurer sa progression. Il a une place à prendre afin de développer ses savoirs professionnels. Mais à son arrivée sur le lieu de stage, il peut se trouver déstabilisé par les méthodes de travail qui lui sont proposés, et ses représentations être mises à rude épreuve. Il va devoir travailler sur ses émotions et faire expliciter aux encadrants leurs choix professionnels. Ces étapes seront indispensables pour analyser les situations de travail et acquérir progressivement une posture professionnelle.

Source : https://www.infirmiers.com/etudiants/les-acteurs-du-tutorat-dans-la-formation-infirmiere